

Crypte Passage souterrain

Par divatte32, le 03/12/2015 à 10:36

Bonjour,

Ai-je le droit de construire une structure souterraine (crypte, tunnel, passage) sur un terrain privé et si oui quelles sont les obligations légales à respecter au regard du Code de l'Urbanisme ?

Merci d'avance pour vos réponses